

Les oublié.es du Ségur de la santé



Les oublié.es du Ségur de la santé



Les personnels de la santé et de l'action sociale comptant parmi les grands oubliés des mesures salariales dans le cadre de l'accord « Ségur de la Santé » (dixit la CGT) se sont rendus au Conseil Départemental, le jeudi 19 novembre 2020, afin de rencontrer le Président du Conseil Départemental et d'échanger sur les conséquences occasionnées pour les salariés et pour les structures des secteurs du social et médico-social.



Une délégation de huit représentants syndicaux a pu converser en visioconférence (depuis l'hémicycle) avec Philippe Martin, président du conseil départemental.



"On lui a fait part de toutes les inquiétudes, notamment des inquiétudes salariales et de l'injustice que ça suscitait auprès de tous les professionnels de la santé et de l'action sociale. Au regard de la situation, on l'a éclairé sur les déserts que cela pouvait créer sur certains secteurs du fait des différences de salaires qu'il pouvait y avoir. On souffrait déjà cruellement du manque de personnel en temps normal bien avant le Ségur. On a vraiment des difficultés de recrutement sur les infirmières et les aides-soignants. Maintenant les différences de salaires qui seront énormes, vont créer aussi de grosses complications pour les directeurs.

Le président a été très sensible à tous nos arguments qu'il comprend et qui sont tout à fait légitimes selon lui. Il s'engage à faire une démarche politique de soutien à qui de droit, ce qui était le sens de notre rencontre. Nous restons en relation avec le cabinet du président pour la suite." **Christophe Bukovec**, Secrétaire Départemental CGT Santé Action Sociale 32

Le courrier de la CGT au ministre des solidarités et de la santé

<https://1drv.ms/b/s!Au2pc25ul8XqwxHrmAdPTvxDHqZ0?e=0Vn2wQ>

Le tract CGT Santé Action Sociale

<https://1drv.ms/b/s!Au2pc25ul8XqwxljFjYawnqU6HwR?e=IdoS6l>

Suite à la visioconférence, le conseil départemental publie un communiqué voir ci-dessous :

« Dans le contexte d'explosion de leurs dépenses sociales (+10 % d'allocataires du RSA, + 12 % de dépenses d'hébergement des enfants placés par la Justice dans le Gers), et de réduction de leurs recettes, les Départements ne pourront pas se substituer éternellement à l'État. C'est à lui de corriger les injustices et les inégalités territoriales. D'une certaine façon, la revendication des « oubliés du Ségur » illustre ce très fort besoin de justice sociale et d'humanité dans notre Pays ». **Philippe Martin**

Voir le communiqué de presse du conseil départemental :

<https://1drv.ms/b/s!Au2pc25ul8XqwxMulGT75KaS5QY4?e=XcOEov>



P1110579 (2).JPG



P1110625 (2).JPG



P1110620 (2).JPG



P1110639 (2).JPG